

## Débat sur la

### Crise économique en Tunisie

Introduit et animé par **Radhi Meddeb**

La Tunisie vit une période transitoire particulièrement difficile sur les plans économique, social et financier, l'amenant à être, à deux reprises, sous programme du FMI pour faire face à la forte détérioration de ses fondamentaux ; une première fois, en juin 2013 dans le cadre du mécanisme de confirmation et une seconde fois depuis mai 2016, dans le cadre du mécanisme de crédit élargi.

Cette situation de crise, dont se trouve empêtrée l'économie nationale, a fait l'objet d'un débat organisé le 8 mai 2018 par le Forum ibn Khaldoun, introduit et animé par Radhi Meddeb président du groupe COMETE, de l'Institut de Prospective Economique du Monde Méditerranéen (IPEMED) et de l'ONG Action et développement solidaire.

Les développements qui suivent présentent, dans une première partie, les grandes lignes de l'exposé liminaire introduisant le débat et dégagent, dans une deuxième partie, les principales conclusions et recommandations qui en ressortent.

#### I. Exposé introductif présenté par l'orateur

L'exposé présenté met l'accent sur les caractéristiques de la crise en l'articulant autour de deux axes majeurs.

##### 1. Le premier axe : la Tunisie en situation de crise économique aigüe

La crise, dont les prémices remontent à l'année 2008 en relation avec celle des subprimes qui a secoué fortement les différentes places financières internationales, s'est particulièrement approfondie et accentuée depuis 2011 du fait des politiques suivies tout au long des sept dernières années, malgré les nombreux signaux « d'alarme » de la part de « francs-tireurs, d'agences de notation et d'organismes internationaux

En effet, pour ne pas avoir pu introduire, à temps, les mesures requises, le pays semble s'accommoder d'un chômage élevé, de l'ordre de 15 pourcent sous-tendant des situations particulièrement difficiles pour les trois catégories sociales suivantes:

- ▮ Les jeunes, âgés de 15 à 24 ans, qui souffrent d'un chômage touchant plus de 35 pourcent de la population active concernée.
- ▮ Les diplômés du supérieur dont le nombre de chômeurs avoisine 260 mille au quatrième trimestre 2017, ce qui correspond à un taux de 30 pourcent.

- ▮ Les femmes qui ont un taux de chômage double de celui des hommes, aussi bien au niveau global (22.9 pourcent contre 12.5 pourcent pour le genre masculin) qu'au niveau des diplômées (39 pourcent en 2017 contre 19 pourcent pour les hommes)

La situation est, encore plus difficile sur le plan financier. Désormais, tous les indicateurs sont à la dérive. Le déficit budgétaire monte à 6 pourcent du PIB entraînant dans son sillage un alourdissement de la dette publique. La balance des paiements subit les contrecoups de la baisse de la compétitivité de l'économie et enregistre un déficit élevé au niveau de l'ensemble des opérations courantes, de l'ordre de 10 pourcent du PIB en 2017, ce qui a eu comme conséquence un recours accru aux emprunts extérieurs et une forte augmentation de la dette extérieure, rendant nécessaire le recours aux facilités de financement du FMI.

## **2. Le deuxième axe : la crise de la Tunisie est éminemment politique**

La situation actuelle est le résultat d'une gestion publique inappropriée. Les exigences de la révolution étaient focalisées essentiellement sur « davantage de liberté, davantage d'emploi et davantage d'équité sur le plan social ». Jusqu'ici seule la première exigence a été assumée par la classe politique même si toutes les institutions et les structures constitutionnelles n'ont pas été encore mises en place comme c'est le cas du conseil constitutionnel, pourtant pièce maîtresse de l'Etat de Droit.

Certes, tout le monde parle de réformes qui doivent concerner tous les aspects de la vie économique et sociale. Cependant, toute réforme exige des choix, requiert des arbitrages, suppose une vision de société et impose un coût à assumer à court terme pour créer les conditions d'une croissance forte, inclusive et soutenable à moyen et long terme. Or, le système politique en place dans le cadre de la nouvelle constitution et l'instabilité gouvernementale rendent difficile, étant donné la montée du corporatisme, l'engagement des réformes requises.

C'est le cas, en particulier, de la réforme de l'éducation, pourtant en tête des priorités, qui se trouve dans l'impasse du fait de l'opposition corporatiste et des divergences idéologiques et dogmatiques. C'est le cas, également, de la réforme fiscale qui se trouve déclassée au profit de mesures ponctuelles, d'ordre comptable, pour faire face à la dérive des dépenses budgétaires quitte à alourdir le prélèvement sur le secteur productif organisé. Même, la réforme de la sécurité sociale, pratiquement ficelée depuis plus de deux ans, peine à être engagée du fait des dissensions avec les partenaires sociaux.

Tous ces aspects affectent sérieusement le capital de confiance envers l'Etat et la classe politique, donnant l'impression d'une gestion publique ponctuelle, soumise aux pressions des corporations, souffrant de l'absence d'une stratégie et de vision à long terme ; ce qui entretient les appréhensions, alimente l'attentisme et nourrit la désaffection à l'égard de la vie politique, comme le révèlent les dernières élections municipales avec la participation effective du tiers du corps électoral.

## II. Principales conclusions et recommandations du débat

Les principaux aspects développés à l'issue de l'exposé introductif s'articulent autour des préoccupations majeures relatives à la réinsertion de l'économie tunisienne dans un cercle vertueux de croissance viable, inclusive et durable.

Deux axes majeurs, avec dans leur sillage un certain nombre de propositions ou orientations, s'en dégagent. Ils sont récapitulés comme suit.

### 1. Le potentiel de croissance est faible ; il importe de le renforcer

#### **Le potentiel de croissance se limite à un taux annuel moyen de 2 pourcent**

La croissance a considérablement faibli. Le potentiel, évalué sur la base du stock de capital en place et du niveau de compétitivité de l'économie au cours des décennies 90 et 2000, est de 4.6 pourcent en moyenne par an. Il se ramène, au cours des sept dernières années, aux alentours de 2 pourcent par an ne permettant pas de résoudre le grave problème du chômage.

A l'origine de cette situation, la baisse de l'effort global d'investissement de près de six points de pourcentage du PIB entre 2010 et 2017, localisée à hauteur de deux tiers environ au niveau de l'investissement des entreprises dont le taux se ramène de 12.2 pourcent en 2010 à 8.8 pourcent en 2016 du fait de l'attentisme, relevé au niveau des investisseurs, alimenté par le manque de stabilité politique, d'une part, et la détérioration du climat des affaires, d'autre part.

A l'exception des industries mécaniques et électriques qui continuent à afficher un certain dynamisme entretenu essentiellement par les entreprises travaillant dans le cadre du régime d'exportation, tous les autres secteurs ont vu leur potentiel de production affecté par les baisses de l'investissement. C'est le cas, en particulier, du secteur des mines et de celui des hydrocarbures :

Le potentiel de production des phosphates a été, en effet, affecté par la baisse de l'investissement de maintenance et les fréquents débrayages et mouvements sociaux qui ont paralysé la production et arrêté l'approvisionnement des industries chimiques, ce qui a entraîné une réduction de près des deux tiers de la production ; celle-ci est passée de 8.2 millions de tonnes au cours des années 2000 à 3 millions de tonnes en 2017.

Le potentiel de production du secteur des hydrocarbures a été, également, fortement affecté par la baisse de près de la moitié au cours des trois dernières décennies des réserves

prouvées et exploitables<sup>1</sup> consécutive à un important ralentissement de l'investissement d'exploration. En l'espace de sept ans, sous l'effet des tiraillements politiques, des tensions sociales et des nouvelles procédures d'autorisations imposées par la nouvelle constitution<sup>2</sup>, le nombre de permis en cours passe de 52 à 21 et le nombre de forage de 19 à 2 et aucun nouveau permis n'a été accordé entre 2014 et 2016<sup>3</sup>. Le taux de couverture de la balance énergétique passe de 87 pourcent en 2010 à moins de 34 pourcent en 2017.

### **Les pistes à explorer pour la relance de la croissance**

Le principal déterminant de la croissance étant l'investissement, il est nécessaire d'accélérer l'investissement productif, plus particulièrement l'investissement du secteur privé. A cet effet, trois orientations méritent d'être explorées et de faire l'objet de mesures concrètes dans les meilleurs délais.

La première orientation concerne **le climat d'investissement** qui doit faire l'objet d'un effort particulier pour le rapprocher de celui des pays concurrents. La dernière étude du groupe de la Banque Mondiale « Doing Business » comporte des indications claires sur les domaines à repenser et les aspects à corriger. Des progrès rapides peuvent être réalisés en s'inspirant de la démarche suivie par les pays ayant un bon classement sur le plan du climat des affaires pour la réingénierie des différentes formalités à remplir par les investisseurs à l'effet de simplifier les procédures et réduire les délais.

La seconde orientation concerne **les ressources naturelles** dans la mesure où les tiraillements politiques, les problèmes sociaux et les nouvelles contraintes en matière d'octroi de nouveaux permis d'exploration ont occasionné d'importantes pertes, de l'ordre de 0.9 point de pourcentage de croissance du PIB<sup>4</sup>. L'élaboration d'un plan directeur sur le développement des secteurs des phosphates et des hydrocarbures à moyen et long terme pourrait, une fois discuté et approuvé par les partenaires sociaux et les conseils municipaux des régions concernées, être une plateforme de redressement durable de ces deux secteurs stratégiques.

La troisième orientation se rapporte à **l'investissement direct étranger**. Les flux enregistrés au cours des dernières années s'inscrivent pour les évaluations en dinars constants sur une tendance baissière. Les promesses formulées lors de la conférence internationale «Tunisie 2020 » n'ont pas été tenues. C'est pourquoi, il est proposé, outre l'accélération de l'adoption de la loi sur l'urgence économique transmise depuis plus d'une année à l'ARP et l'amélioration du climat d'investissement, de lancer de vastes campagnes dans les pays

---

<sup>1</sup> Source : ouvrage de Mahmoud Ben Romdhane : la démocratie en quête d'Etats

<sup>2</sup> Selon les dispositions de la nouvelle constitution toute autorisation de permis de forage doit être soumise à autorisation de l'Assemblée des Représentants du Peuple.

<sup>3</sup> Source : ouvrage de Mahmoud Ben Romdhane « Démocratie en quête d'Etat »

<sup>4</sup> Source : Etudes économiques de L'OCDE, Tunisie mars 2018

émetteurs d'investissement pour la concrétisation des promesses formulées et de faire de la Tunisie un site compétitif des IDE.

## **2. Les équilibres financiers une source de préoccupation. Il importe d'en assurer le redressement dans le cadre d'une approche graduelle et ordonnée**

L'altération du cadre macroéconomique prend de l'ampleur. Reflétée par les poussées inflationnistes, le niveau élevé du déficit budgétaire et du déficit courant de la balance des paiements et l'alourdissement de la dette publique de l'Etat et de la dette extérieure du pays, une telle dégradation constitue un frein au processus de développement.

Il est donc primordial que les urgences à ce stade concernent toutes les sources qui alimentent les déséquilibres financiers tout en veillant, concomitamment, à la résorption des goulots qui entravent la relance de l'investissement et l'accélération de la croissance afin que l'ajustement requis se fasse par le haut et en minimise le coût social.

### **La maîtrise du déficit du secteur public revêt une grande urgence**

Le déficit consolidé du secteur public, avec ses trois composantes l'Etat, la sécurité sociale et les entreprises publiques, se rapproche, selon les dernières évaluations, de la barre de 8 pourcent du PIB. Il est la principale source du dérapage des fondamentaux au cours des sept dernières années requérant des réformes urgentes à engager pour en renverser rapidement la tendance.

**Un audit de la fonction publique** doit être réalisé aussi rapidement que possible. Des mesures précises doivent être élaborées :

- ▮ Pour identifier l'effectif à dégager ou à réemployer, moyennant des modules de formation appropriés, dans des départements et services souffrant de manque de moyens humains.
- ▮ Pour accélérer la numérisation et la généralisation des prestations à distance, facteurs de célérité et de transparence du service public.
- ▮ Pour engager une réforme de la caisse générale de compensation en s'inspirant éventuellement des réformes engagées avec succès dans le monde. L'exemple de l'Inde mérite d'être étudié ([document à télécharger](#))
- ▮ Pour maîtriser les subventions au secteur énergétique qui prend, avec les dernières augmentations des prix du pétrole sur le marché international, une ampleur nécessitant, outre la poursuite de l'ajustement des prix sur le marché intérieur, la réactivation de la politique de maîtrise de la consommation d'énergie, la relance des investissements d'exploration pétrolière et le développement de l'énergie renouvelable.

La réforme de la caisse de sécurité sociale doit être, de son côté, activée tout en évitant de surcharger le secteur organisé. L'augmentation de la cotisation patronale de deux points prévue dans le plan de réforme pourrait être compensée par le réaménagement de la taxe de formation professionnelle, la taxe au titre du fonds de promotion des logements sociaux et éventuellement le FODEC ; la moins value qui en résulterait au niveau des finances publiques pouvant être compensée par les recettes induites de l'accélération de la croissance.

Enfin, les entreprises publiques doivent faire l'objet d'une profonde réforme tout en évitant toute approche dogmatique, facteur de discorde et de blocage. A cet égard, deux remarques méritent d'être formulées :

La première concerne la gouvernance de l'entreprise publique, le système en place étant une source de lenteur et de manque de responsabilité des organes de gestion de l'entreprise. La refonte de la gouvernance de l'entreprise publique pour se rapprocher de celle du secteur privé pourrait être l'orientation la plus appropriée pour les unités qui doivent rester dans le giron du secteur public.

La seconde remarque se rapporte à la privatisation des unités opérant dans des secteurs concurrentiels. Cette démarche paraît, a priori, la solution la moins coûteuse pour la collectivité publique et la plus efficace sur le plan économique. Les appréhensions à ce niveau pourraient être levées par une analyse objective par un bureau extérieur des résultats de la privatisation menée au cours de la période antérieure à 2011 pour faire ressortir les lignes de force à consolider et les faiblesses qu'il importe de corriger.

### **Maitrise du déficit courant de la balance des paiements**

Les pressions demeurent importantes, sous l'effet de l'emballlement des importations et du ralentissement des exportations, se reflétant à travers une accélération du glissement du dinar. Le début de redressement relevé au cours des quatre premiers mois de 2018 a encore un impact limité. Il est nécessaire de l'accentuer et de l'amplifier. Les orientations en matière de compétitivité de l'économie et de maitrise du déficit du secteur public, qui viennent d'être présentées, devraient être complétées au moins à deux niveaux :

- Au niveau du port de Radès qui doit faire l'objet d'un programme urgent de mise à niveau et de modernisation pour résoudre le grave problème des surestaries, évaluées à 900 MDT, qui sont une source de surcoûts pour l'entreprise et d'hémorragie de devises pour la balance des paiements et surtout un sérieux obstacle à l'exploitation de l'atout de proximité de la Tunisie à l'Europe dans le cadre du « Just on time ». L'annonce d'un programme précis rétablissant la compétitivité du port, dans un délai relativement court, pourrait avoir un effet positif sur le risque Tunisie.

- Au niveau du contrôle qualitatif des importations qui doit être revu de manière à aligner les normes, notamment en matière de santé et de sécurité, sur l'Union Européenne et les pays de l'OCDE, et à prendre mieux en compte les aspects environnementaux et d'économie d'énergie ainsi que le service après vente.

### 3. Conclusion

La situation économique et financière est réellement difficile. Des risques sérieux pèsent sur la préservation des acquis du pays aussi bien sur le plan économique que politique. Les prémices de relance de la croissance relevée en 2017 et au cours des premiers mois de l'année 2018 demeurent fragiles et doivent être consolidées et amplifiées par la mise en œuvre de réformes de fonds pour corriger les distorsions et assurer la combinaison optimale des facteurs de production.

Tout retard dans la mise en œuvre des réformes aura un coût élevé pour la collectivité nationale. Il remettra en cause le début de relance et aura des conséquences incalculables sur la stabilité politique et sociale du pays.

La remobilisation de toutes les énergies et de toutes les forces vives du pays doit être activement recherchée pour forger la confiance entre la classe politique et les acteurs socio-économiques et recréer les conditions de succès à la nécessaire politique de réforme et d'ajustement.

L'approfondissement des relations avec l'extérieur, en particulier l'Union Européenne et la sortie de la Tunisie de la liste noire des pays exposés au blanchiment des capitaux et au financement du terrorisme devraient être menés activement. Une telle démarche donnerait une importante visibilité au nouvel environnement d'affaires qui va prévaloir. Elle sera, surtout, un important signal à l'adresse de la communauté d'affaires tunisienne et internationale sur la réinsertion de la Tunisie sur la carte de l'investissement international et sur la relance significative de l'investissement du secteur privé tunisien et étranger en tant que déterminant fondamental de la croissance et de l'ajustement de l'économie par le haut au moindre coût social.

**Forum Ibn Khaldoun le 20 mai 2018**

Mots clés : crise économique Tunisie ; crise financière Tunisie ; Radhi Meddeb